

Dans ce numéro

Page 1 :

- ▶ Editorial

Page 2 :

- ▶ Résultats des élections
- ▶ Irrégularités relevées pendant les élections
- ▶ Belle percée dans le collège C !
- ▶ Nouvel accord intéressement

Page 3 :

- ▶ Vos élus et mandatés CGT

Page 4 :

- ▶ Pannes à répétitions sur C25
- ▶ Merveilleuse découverte à Ladoux

Agenda

- ◆ **05/07/23 :**
Réunion du Comité de Groupe France
- ◆ **27/07/23 :**
Réunion ordinaire du CSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : UN NOUVEAU CYCLE COMMENCE !

Le premier semestre 2023 qui se termine a été riche en émotions et en événements marquants pour les organisations syndicales et les salariés.

Tout d'abord, la réforme des retraites avec pas moins de 14 manifestations et un 1^{er} mai record rassemblant plus de 2 millions de citoyens de tous horizons.

Oui, cette réforme est injustifiée et inacceptable, les Français l'ont compris et l'ont fait savoir.

C'est bien pour cela que ce gouvernement aux abois s'est montré intraitable et a poussé la violence antiparlementaire à son paroxysme, alignant les articles les plus anti-démocratiques de la constitution et banalisant les violences policières, incitant à toujours plus de répression.

Notre démocratie est malade, méfions-nous de ceux qui prétendent venir à son chevet et qui n'ont d'autres intentions que sa perte définitive en régnant par l'exclusion et en favorisant encore plus les lois du capital.

Autre événement marquant chez Michelin : les élections professionnelles.

Malgré notre communication et la présence active des militants CGT sur le terrain, la participation n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Il est évident aussi que les multiples complications et erreurs commises par la direction, couplées aux difficultés de connections récurrentes des agents sur les ordinateurs collectifs (plus d'une dizaine de minutes pour une connexion !!!) ont rebuté une bonne partie des inscrits...

La CGT souligne l'effort de tous les électeurs qui ont tenu, par leur vote, à choisir des élus qui vont œuvrer à protéger et améliorer nos conditions de travail, négocier des accords et s'investir dans notre CSE pendant 4 ans.

Si les résultats de la CGT sont mitigés dans le premier collège, stables dans le second, notre progression est encourageante chez les cadres et nous sommes restés représentatifs à Clermont-Fd.

Les élus CGT sont fiers de vous représenter et remercient chaleureusement celles et ceux qui ont accordé leur confiance à notre organisation syndicale.

De plus en plus de salariés nous rejoignent et viennent grossir nos rangs, ce qui est de bon augure pour l'avenir et nous permet de préparer sereinement les échéances sociales de la rentrée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

José ARRIETA

Délégué Syndical Central CGT
(DSC CGT)



NOUVEL ACCORD INTÉRESSEMENT

Après la signature de l'accord Intéressement France en avril dernier, la CGT a décidé collectivement de signer l'accord site de Clermont Ferrand pour les années 2023 -2024.

Les critères négociés semblent atteignables au regard des résultats des dernières années et il existe des leviers plus ou moins importants pour permettre aux salariés d'intervenir sur ces objectifs. Cependant, nous resterons vigilants face à l'évolution des chiffres au cours de l'année et interviendront auprès de la direction si des événements inattendus amenaient à remettre en cause les objectifs retenus.

Nous voulons également rappeler que la CGT est intrinsèquement opposée à toute forme de prime et se battra toujours pour des augmentations conséquentes de salaires.

L'intéressement (ou toute autre forme de prime), même s'il améliore le quotidien d'un certain nombre de salariés, est très aléatoire, variable et n'a aucun impact sur le montant de votre retraite, ne remplit pas les caisses de la Sécurité Sociale.

De plus, avec les bénéfices réalisés ces dernières années, Michelin pourrait verser cet intéressement sans contrepartie d'atteinte de critères. C'est une part qui devrait revenir naturellement aux salariés par leur travail.

Les grands actionnaires, eux, doivent-ils montrer patte blanche pour toucher leurs dividendes ?

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2023

Cette longue période électorale se termine avec quelques satisfactions :

- ◆ La CGT reste représentative à 12, 35 %, malgré la baisse permanente des effectifs du collège A (agents/employés), base historique de son électorat.
- ◆ Grâce à vos voix, 4 élus titulaires et 2 suppléants vous représenteront au CSE de Clermont Ferrand.
- ◆ Nous obtenons également un élu dans chaque CSSCT, ainsi que 2 représentants de proximité.

Les élus et les délégués nommés par notre syndicat continueront au quotidien de recueillir vos interrogations, vos inquiétudes, apporter leur aide sur le terrain, dans les différents ateliers et services. N'hésitez pas à les contacter.

IRRÉGULARITÉS DU SCRUTIN.

Les élections professionnelles viennent de se terminer pour cette session 2023. Depuis de nombreuses années la CGT dénonce l'utilisation systématique du vote électronique. En effet, celui-ci crée de vraies inégalités d'accès aux scrutins pour certains salariés.

Cette fois-ci encore, nous avons pu constater toutes les limites de ce vote électronique :

- ▶ Grande confusion lors de l'envoi des codes d'accès
- ▶ Salariés exclus du scrutin (Rouvignies)
- ▶ Panne du serveur Voxaly pendant presque 12 heures à la fin du second tour
- ▶ Difficultés d'accès à la messagerie professionnelle pour certains salariés, en particulier pour ceux de CTX-C2 pendant la fermeture de l'atelier (durant le 2^{ème} tour)
- ▶ Lenteur de connexion des ordinateurs mis à disposition des salariés dans les ateliers (lors des changements de session)
- ▶ Salles de votes ponctuellement fermées
- ▶ ...

La Direction ignore volontairement une donnée pourtant évidente : tous les salariés n'ont pas les mêmes facilités d'accès à l'outil informatique au moment du scrutin.

Pourquoi ne pas proposer un mix vote électronique et vote papier ? Et de nouveau instaurer un certain rituel pour bien souligner l'importance de ce vote pour les salariés ?

BELLE PERCÉE DANS LE COLLÈGE C

A l'issue de ce scrutin, notre organisation syndicale affiche un bel optimisme pour le futur. Nous avons réussi à relever le défi de maintenir notre représentativité.

Nous tenons à remercier les candidats à ce scrutin ainsi que tous les votants.

Certes, il reste encore un peu de chemin à parcourir pour gagner des sièges dans le collège C, mais nous notons une nette progression du vote des cadres. Et nous manquons de peu un premier élu dans ce collège.

Nous consolidons également notre implantation dans le collège B (agents de maîtrise, technicien).

Depuis des mois, nous ne cessons de répéter que la CGT est le syndicat de tous les salariés.

Avec l'UGICT-CGT (*), nous développons un programme complet qui prend en compte les spécificités des ingénieurs et cadres.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire entendre votre voix.

(*) Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens

VOS ÉLUS CGT AU CSE

**Eric
GOUTTEBARON**



**Titulaire CSE
CSSCT Combaude**

**Laurence
SCHLIENGER**



**Titulaire CSE
CSSCT Carmes**

**Benjamin
KLEIBER**



Titulaire CSE

**Jean-Claude
LAMOUROUX**



**Suppléant CSE
CSSCT Cataroux**

**Mariana
RAMOS SILVA**



Suppléante CSE

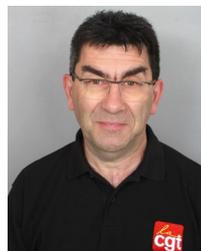
VOS REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

**Hervé
CHARNET**



**Titulaire CSE
CSSCT Ladoux**

**Dominique
LECLAIR**



Suppléant CSE

**Xavier
NICOL**



Ladoux

**Chandrakanth
PARAVATANENI**



Carmes

VOS REPRÉSENTANTS SYNDICAUX CGT

**Romain
BACIAK**



**Christophe
JUILHARD**



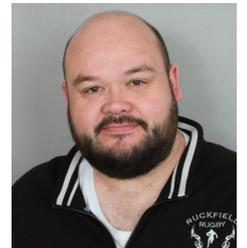
**Gérald
LOBO**



**Jean-Michel
MAUBERT**



**Sébastien
MONIER**



**Davy
OUSTELANDT**



**Christophe
PASSUTO**



**Davor
VUKOVIC**



**Ziya
YILMAZ**



Site internet :
www.cgtmichelin.fr



**Pour joindre
votre syndicat
CGT Michelin :**

04 73 36 07 71
contact@cgtmichelin.fr

**Contacts délégués
syndicaux :**

Romain Baciak :
06.47.76.40.32

Laurence Schlienger :
06.80.91.32.76

Hervé Charnet :
06.80.44.60.22

Dominique Leclair :
06.80.18.75.13

José Arrieta :
07.86.56.46.55

Eric Gouttebaron :
06.31.34.88.63

Gérald Lobo :
06.67.69.56.55

L'ACTUALITÉ DES SITES CLERMONTOIS ...

PANNES À RÉPÉTITION À C25

Fin mai, deux boudineuses sont tombées en panne à CTX. En cause, des mélanges trop durs pour ces machines.

Encore une fois, ce sont les salariés qui ont payés les pots cassés du manque de vision à long terme et de l'absence d'investissements sur les machines. Ainsi, les opérateurs se sont vus imposés 3 jours de congés. Et les salariés des services support ont dû prendre une journée de congés en « solidarité » avec leurs collègues.

Lors du CSE Extra, la CGT a demandé à la direction des absences indemnisées pour l'ensemble des salariés sans prise de congés. Ils n'ont pas été entendus.

Dans le même temps, des militants CGT ont rassemblé au réfectoire le 26 mai les salariés en équipe A pour les écouter et répondre à leurs interrogations.

Au moment où cet article est écrit, les machines ne sont toujours pas réparées.

La CGT suit la situation et continue de refuser que les salariés subissent les conséquences de cette mauvaise gestion par l'entreprise.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE À LADOUX !

En déménageant une machine de prototypage rapide, des poussières résiduelles ont été détectées sous la machine. Après analyse par le service Environnement & Prévention, il s'est avéré qu'il s'agissait de poudre de cobalt. Le personnel a été rapidement sollicité pour effectuer les bilans de santé nécessaires.



En effet, l'exposition à ce produit présente des risques pour la santé et pour l'environnement.

Même si des mesures ont été prises rapidement après cette découverte, **combien de temps les opérateurs affectés à cette machine ont-ils été exposés à ces poussières ?**

Quelle information a été dispensée aux salariés concernés ?

Une vérification du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) est indispensable dans les plus courts délais.

Le périmètre a été sécurisé et le port d'EPI adaptés seront obligatoires pour les prochaines interventions, avec toutes les contraintes pour les salariés.

Mais que compte faire la direction pour supprimer le risque ?

Rejoignez la CGT, le Syndicat de tous les salariés:

Nom –Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Service - Atelier—Usine

Mail : @ ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner au syndicat (voir coordonnées en colonne de gauche)